Partie 2 : Des espaces fortement dépendants des dynamiques de la ville-centre.

1) Les fonctions d'un territoire périurbain, la complémentarité envers la ville-centre.

➔ **La fonction résidentielle, le « spectre de la banlieue dortoir ».**

- La croissance des activités moins rapide que celle des résidences :
  - La Fig.17 témoigne de l'extension des nouvelles zones d'activités telles qu'elles ont pu être observées par analyse chrono séquentielle entre la carte IGN et l'image Pléiades de 2012. En une dizaine d'années, les zones d'activités ont connu une croissance beaucoup moins rapide que celle des bâtiments à but résidentiel.

Figure 17 : l'extension des zones d'activités entre 2000 et 2012 :

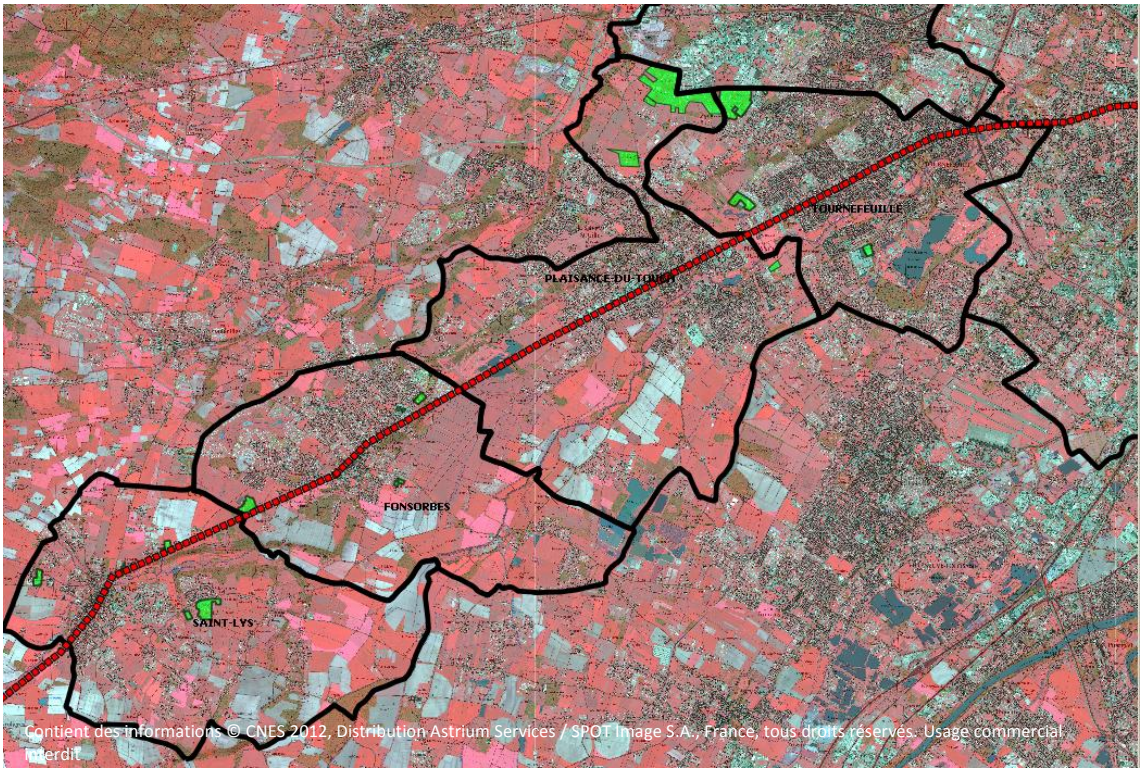

- Quelques exemples de zones d'activités à vocation non résidentielle :
  - A Fonsorbes : la **Fig.17** démontre le développement d'une zone nouvelle à la sortie du village en direction de Saint-Lys. Il s'agit de la création du lycée de Fonsorbes inauguré en 2008. Il ne correspond donc pas à un développement direct de l'activité économique mais sa création démontre plutôt l'augmentation sensible du nombre de familles avec enfants résidents dans cette zone géographique. Il est une preuve supplémentaire de la primauté de la fonction résidentielle.
  - A Plaisance-du-Touch, au niveau de la limite communale avec Colomiers, s'est développée la zone d'activités la plus étendue sur les 4 communes étudiées. Il s'agit du projet connu sous le 'nom des Portes de Gascogne » et qui a suscité de vastes débats. Désormais nommée « Val Tolosa », ce projet regroupe un centre commercial (plus de 150 boutiques), des centres médico-sociaux, une école de formation pour les Compagnons du Tour de France. A l'origine, il était prévu que le projet offre quelques 5000 emplois. Elle est en relation avec la zone industrielle d'En-Jacca à Colomiers.

DOUMERC Vincent, VAUZELLE Michel, Education Nationale/CNES, 2013

Figure 18 : le développement de la zone d'activité de la Menude à Plaisance-du-Touch :

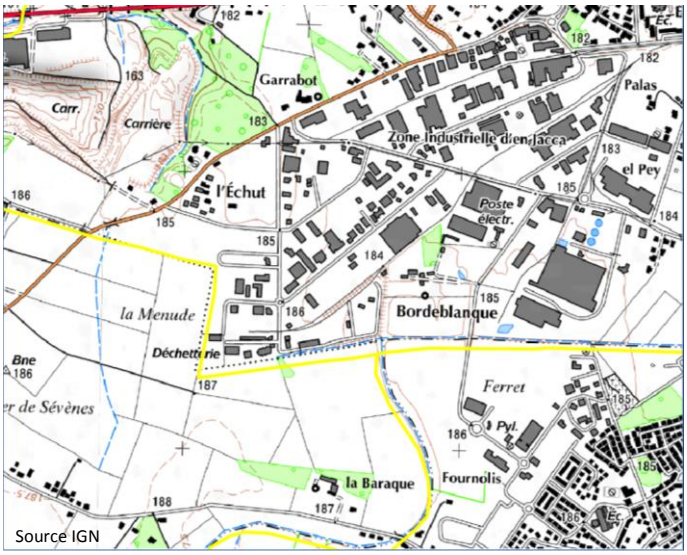

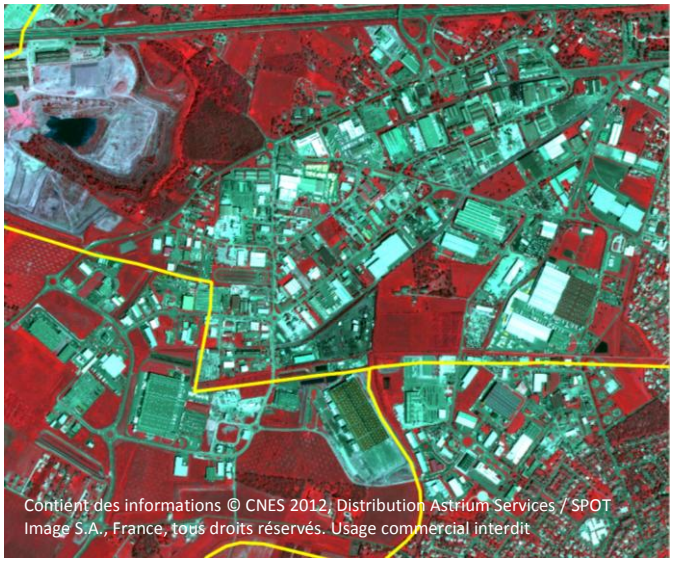

- Une fonction résidentielle dominante :
  - La **Fig. 19** démontre que les 4 communes ont connu une croissance résidentielle récente puisque la majorité des installations de résidents ont eu lieu dans les 10 dernières années.
  - Compte-tenu de la faiblesse du développement des zones d'activités dans ces espaces, on peut en conclure que ces nouveaux résidents n'ont pas emménagé dans ces communes à la recherche d'un emploi mais seulement dans le but de se loger.
  - La fonction résidentielle domine donc largement toutes les autres dans ce territoire périurbain de l'agglomération toulousaine.

Figure 19 : l'ancienneté de résidence des habitants selon la commune :

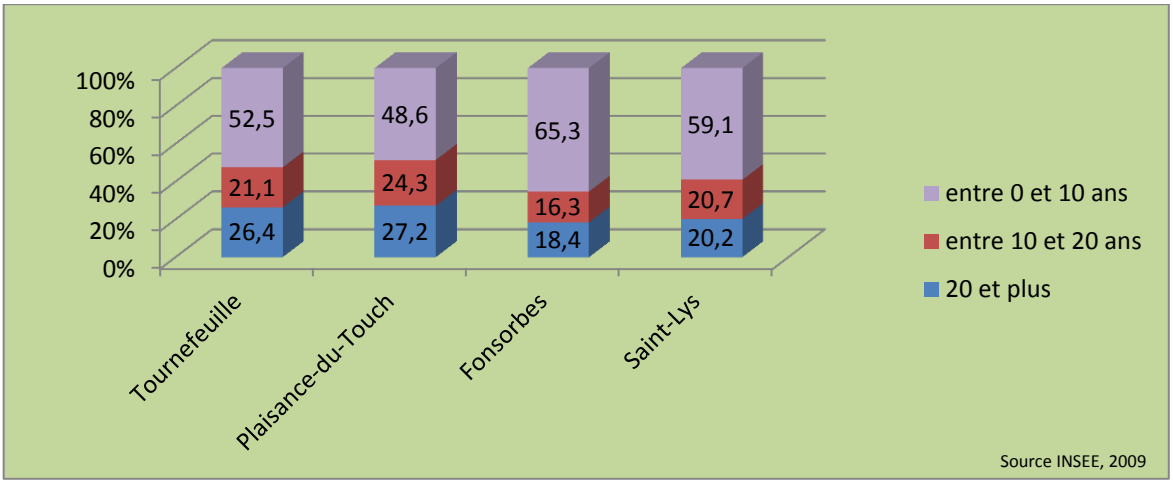

- La commune de Fonsorbes représente fortement cet état de fait puisque 6 habitants sur 10 s'y sont installés depuis le début des années 2000. D'ailleurs sur la capture d'écran suivante (**Fig.20)** tirée du géoportail de l'IGN, on note que le canton de Fonsorbes s'appelle Saint6lys. Cela traduit la prééminence historique de Saint-Lys dans cette zone, prééminence qui a été modifiée par les évolutions urbaines récentes conférant à Fonsorbes un poids supérieur : nombre d'habitants, installation du lycée de secteur…

Figure 20 : une carte d'Etat-Major (XIXème siècle) :

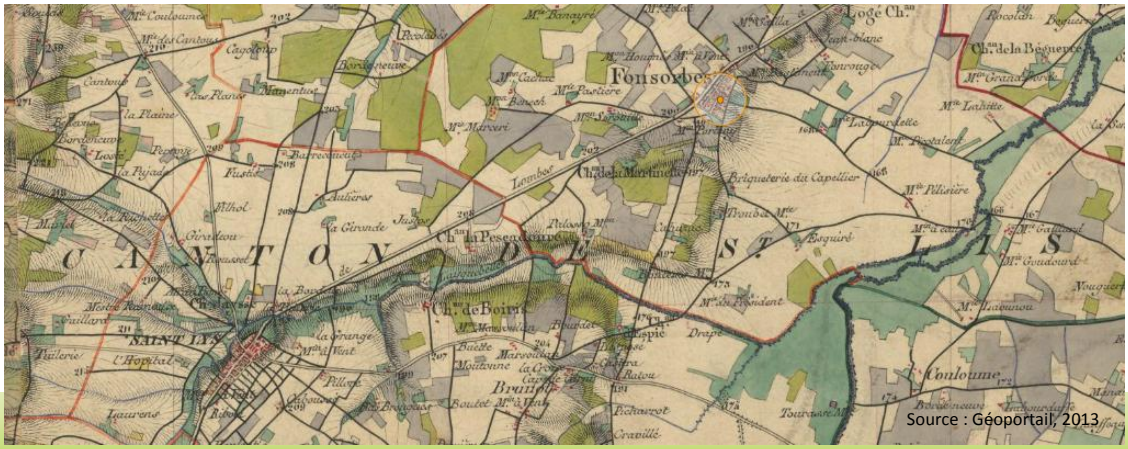

➔ **La fonction agricole, une activité confrontée à l'extension spatiale des espaces artificialisés :**

- La nécessité d'adapter les réseaux de communication à une densification continue des déplacements dans les espaces périurbains :

Figure 21 : les déplacements dans la grande région toulousaine selon l'INSEE :

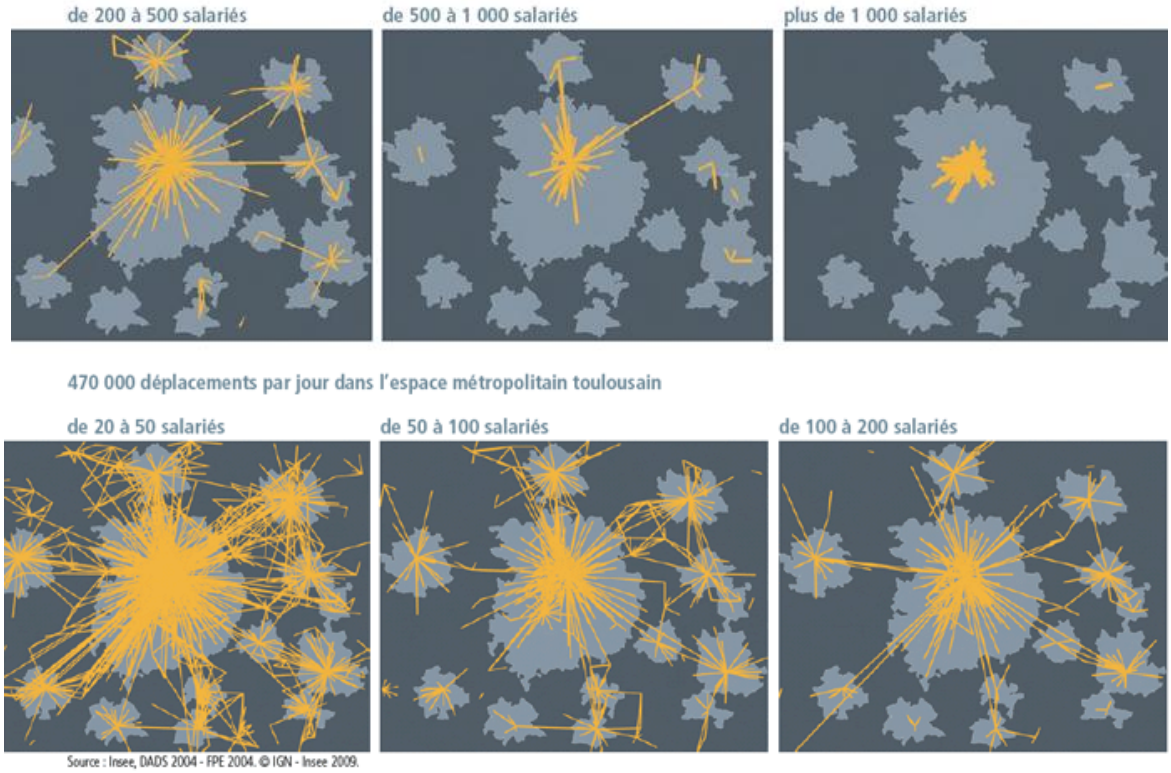

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15615&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/territoires_emploi/terr_part1sp3.htm

- Une artificialisation croissante des terres agricoles :

- Si les quartiers pavillonnaires ou les zones d'activités constituent la majeure partie des extensions urbaines, les voies de communication destinées à répondre aux migrations pendulaires des résidents du périurbain sont considérables. La **Fig. 22** illustre la création d'une rocade de contournement de la commune de Léguevin dont le centre-ville était régulièrement embouteillé car l'axe de la D624 ne permettait pas d'absorber le trafic.

Figure 22 : une nouvelle voie de communication liée à l'extension périurbaine :

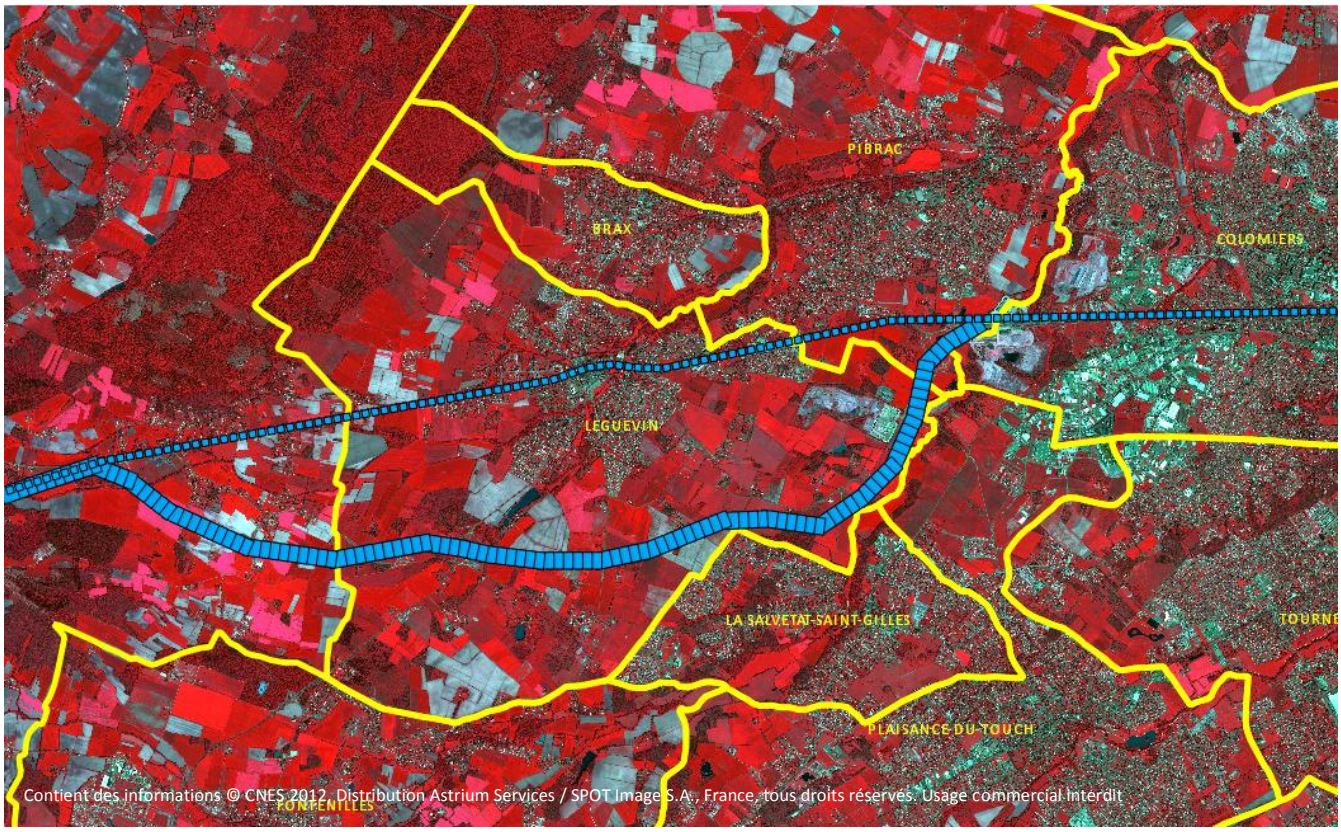

- Si l'on prend appui sur cet exemple de la rocade de Léguevin, on relève à différents endroits l'artificialisation de terres agricoles.

Figure 23 : des exemples d'artificialisation des sols :

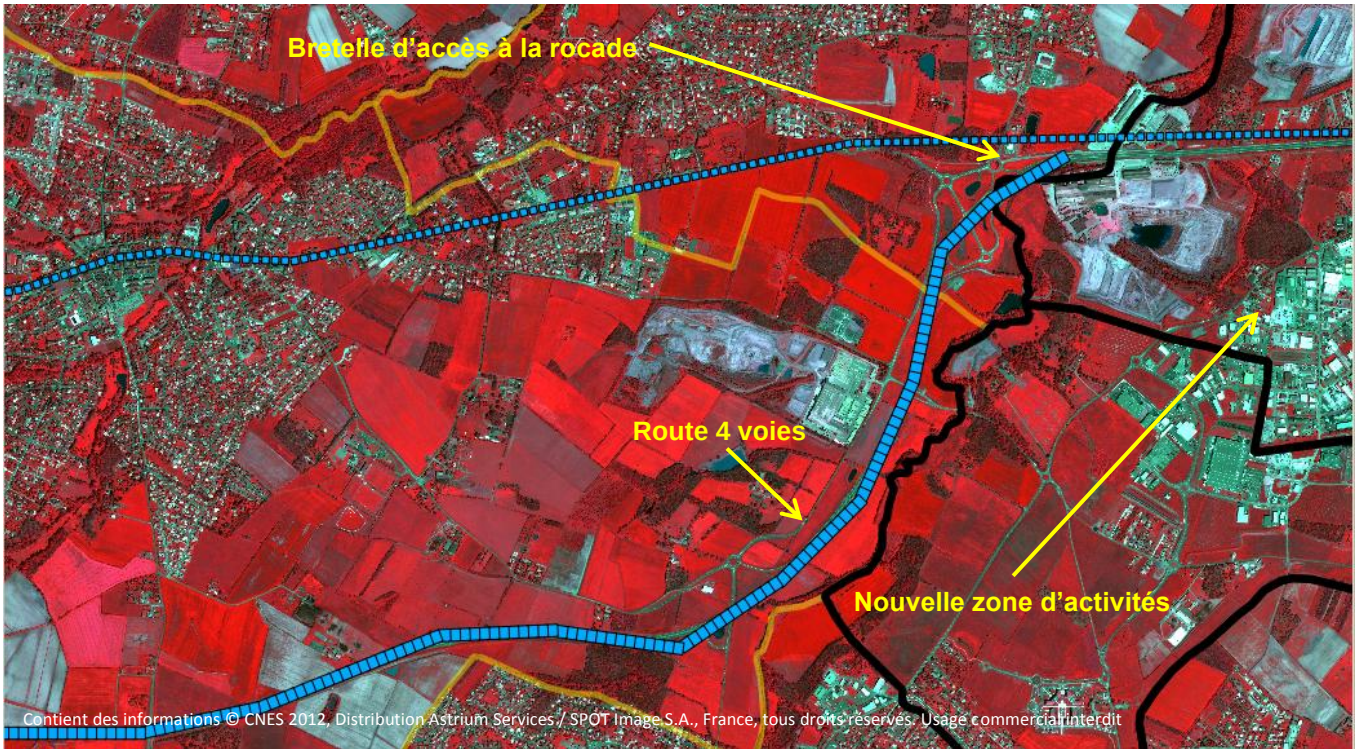

Figure 24 : la mise en parallèle du processus d'artificialisation et de celui de gel des terres :

2) Un territoire périurbain placé dans l'orbite d'un pôle industriel majeur.

➔ **L'activité aéronautique dans l'ouest de l'agglomération toulousaine.**

Figure 25 : le site aéronautique

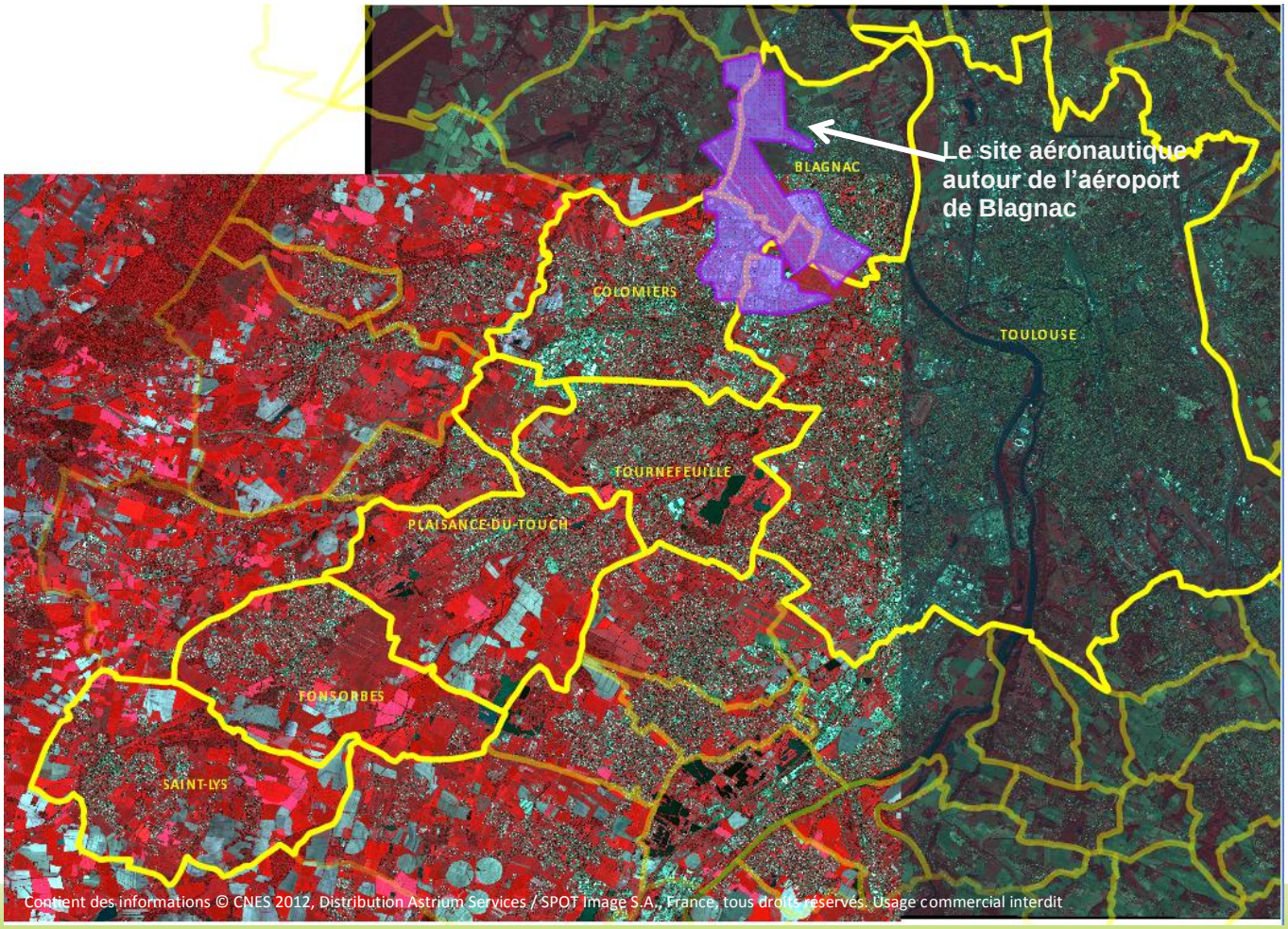

Figure 26 : l'attractivité du pôle aéronautique dans les déplacements des actifs :

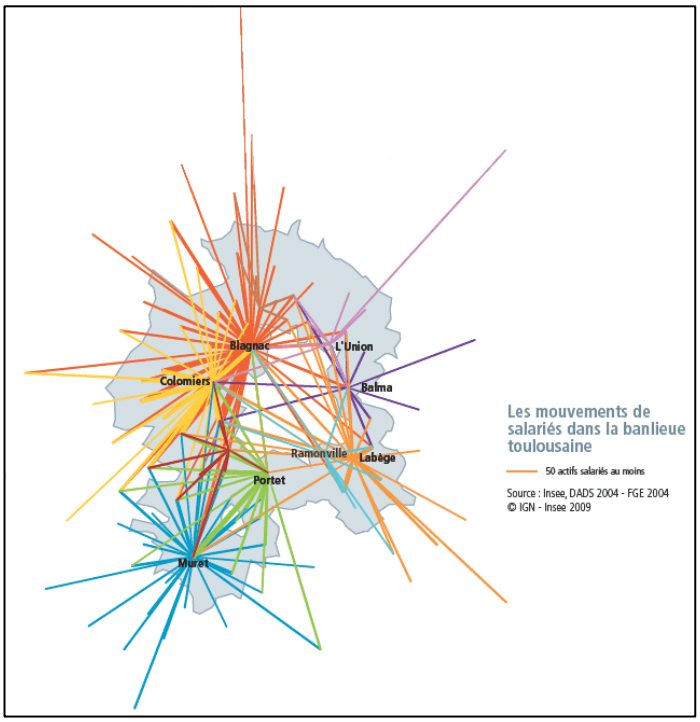

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15615&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/territoires_emploi/terr_part1sp3.htm

- 1/3 des déplacements à l'intérieur des communes de banlieues de Toulouse se dirigent vers le pôle aéronautique soit dans sa composante Colomiers (pôle Airbus) ou dans sa composante Blagnac-Beauzelle (vers le site Aéroconstellation et l'usine d'assemblage de l'A380).
- Presque 300 mille personnes participent sur l'ensemble de l'agglomération toulousaine à ces flux pendulaires. Elles représentent plus de 60% des actifs de la zone.
- On note d'ailleurs une très forte hiérarchisation entre les différents pôles d'emplois de l'aire urbaine comme le traduit la **Fig.27**. Une grande partie de l'extension urbaine et périurbaine mise en avant dans cette analyse repose sur le dynamisme économique de l'agglomération et ses impacts positifs sur le marché de l'emploi. Le secteur de mobilité Ouest étudié constitue le bassin le plus étendu de toute la région toulousaine. Il couvre en effet un territoire s'étendant à plus de 50km de Toulouse, soit 2 fois la distance séparant Toulouse de Saint-Lys. Une autre caractéristique de cette aire de mobilités réside dans sa très forte polarisation puisque 50% des actifs se dirigent vers Blagnac et 40% vers Colomiers (il s'agit là de statistiques concernant les villes de banlieue, Toulouse n'entre pas en ligne de compte dans ce comptage).
- Cette très forte concentration fait écho à la **Fig.8** (partie 1) dans la mesure où elle permettait de mettre en évidence la très faible part des extensions de zones d'activités dans les 4 communes du périmètre d'étude. Cette prédominance du résidentiel sur les activités économiques pose le problème de la très forte concentration sur Blagnac et Colomiers et de nombreux problèmes d'aménagement qui y sont dus (desserte par les axes routiers, saturation aux heures de pointe, mise en place de réseaux de transports en commun efficaces, développement de ville-dortoir à l'activité diurne réduite…).

Figure 27 : la hiérarchie des pôles d'emploi dans l'agglomération toulousaine :

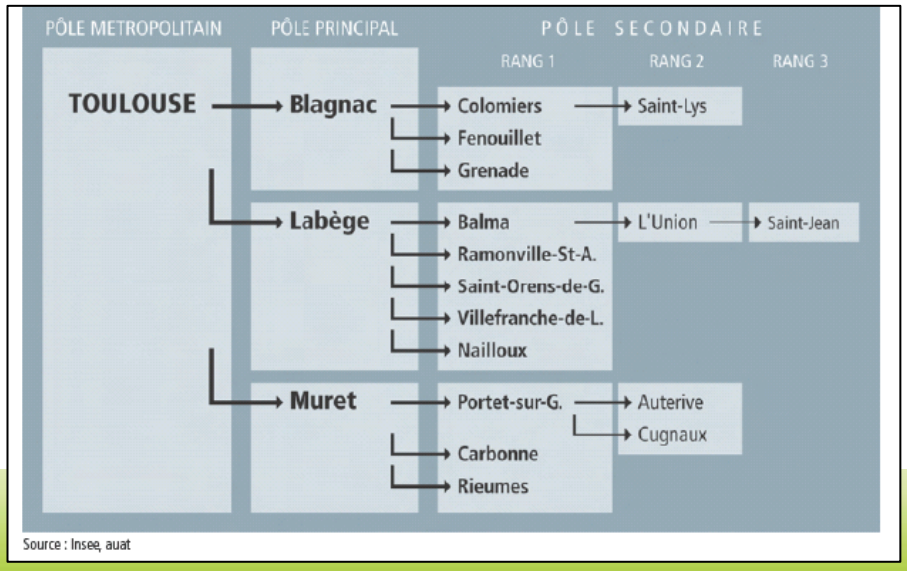

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=15615&page=dossiers_etudes/dos_etudes_mp/territoires_emploi/terr_part1sp3.htm

CONCLUSION :

L'étude de la périurbanisation dans la région ouest de l'agglomération toulousaine permet de mettre en évidence différentes évolutions symptomatiques de ce type d'espaces. La croissance importante des territoires artificialisés obéit en premier lieu à une demande de logements accrue, traduisant la forte attractivité des pôles urbains. Malgré leurs aspects « naturels », les territoires périurbains sont totalement intégrés à la ville, leurs populations sont ultra majoritairement des urbains et ils ne peuvent pas entrer dans la catégorie des espaces ruraux. Il faut admettre que ces territoires représentent les « nouveaux espaces » de la ville.

Si leur développement dans la banlieue ouest de Toulouse est avérée, leur homogénéité pose question. A quelques nuances près, ces communes présentent des évolutions comparables bien qu'elles soient décalées dans le temps en fonction de leur éloignement à la ville-centre. Cependant, l'étalement urbain et l'éloignement progressif ne jouent-ils pas un rôle important dans le ressenti des habitants. Lorsque Jacques Lévy évoque les franges de l'infra-urbain et de l'hypo-urbain, ne met-il pas en avant le sentiment de déclassement qui saisit une partie de la population périurbaine face à une résidence de plus en plus imposée par les conditions économiques (salaires, prix des logements à proximité des grandes villes…). Les études de Jacques Lévy sur les comportements électoraux de ces grands ensembles périurbains ont démontré l'importance du vote tribunitien dans des espaces jusque-là considérés comme « tranquilles ». Les échéances électorales à venir (2014) seront une révélateur majeur des comportements électoraux de ces « nouveaux espaces » de la ville.